

Fleurs de nos forêts

À NOS LECTEURS



LOUIS VEUILLOT a dit quelque part : " Établissez au sein de la plus dégradée des peuplades sauvages quelques prêtres catholiques qui ne connaissent que leur Dieu ; en cinquante ans, ils auront fait un peuple dont la police et la philosophie émerveilleraient tous les sages de la Grèce."

Cette vérité proclamée par l'illustre écrivain n'est que l'expression d'un fait maintes fois accompli dans l'histoire de l'Eglise. C'est une réalité dont les manifestations aussi brillantes que nombreuses constituent peut-être le plus bel éloge de l'action civilisatrice de l'Eglise. Qui, par exemple, n'a pas entendu parler des Réductions du Paraguay ? Il a été donné à notre terre bénie de reproduire, un temps, ces merveilles d'apostolat. Ce fut à l'époque des Missions du Canada au 17^e siècle illustrées par les travaux de tant d'ouvriers apostoliques au cœur magnanime. Dès que la Croix de JÉSUS-CHRIST eut paru sur nos rivages et illuminé nos forêts, l'on vit nombre de barbares convertis à la foi embrasser avec ardeur les pratiques de la vertu, mener une vie chrétienne exemplaire qui offrait un singulier contraste avec celle des autres sauvages, s'élever même à un si haut degré de vertu qu'on ne peut lire sans un mélange d'admiration et d'étonnement le récit de leurs actions. Les *Relations* en sont remplies.

Ce sont quelques-unes de ces *fleurs de nos forêts* que M. le Dr N.-E. Dionne se propose en quelque sorte d'exhumer pour nous en faire respirer le parfum suave et réconfortant.

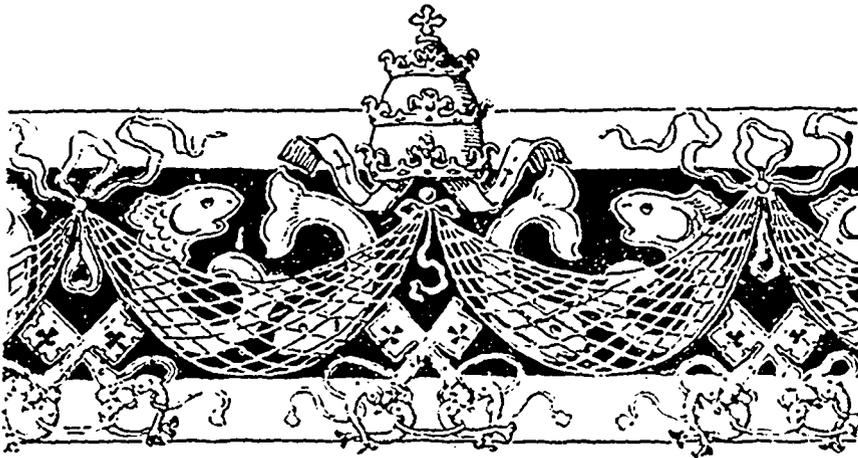
Dans une *Galerie Nationale* commencée en mai dernier et dont tous nos lecteurs ont su apprécier le mérite, le docte historien nous rappelle les illustres exemples de nos pères. Mais ému par ce grand spectacle de la barbarie domptée par la Croix, frappé de tant de vertu chez les néophytes de nos tribus sauvages, il a estimé avec raison que nous avons aussi quelque chose à apprendre de ces fils des bois qui par leur docilité aux mouvements de la grâce sont parvenus en peu de temps à la sainteté de la vie chrétienne. Et il a entrepris avec un zèle qui l'honore, de nous peindre de temps en temps, tout en continuant sa *Galerie nationale*, quelques-unes de ces belles physionomies de barbares conquis à JÉSUS-CHRIST. Le chef iroquois Garaconthié en ouvre la série.

Nous y mêlerons peut-être l'une ou l'autre des esquisses biographiques de Hurons dues à la plume du R. P. F. Martin, S. J., de regrettée mémoire, et encore inédites.

En terminant, nous prions M. Dionne de vouloir bien agréer encore une fois, l'expression publique de notre gratitude.

LA RÉDACTION.





INTENTION GÉNÉRALE de Février 1900

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

I



EST pour notre ancienne mère-patrie que l'*Intention* de ce mois est surtout proposée. Le ciel de France est, en ce moment, chargé de terribles menaces pour l'Eglise. Loi pour dissoudre les communautés religieuses, loi pour consommer la rupture entre l'Eglise et l'Etat, loi enfin contre la liberté d'enseignement, tels sont les projets du pouvoir maçonnique, tels sont les maux affreux suspendus au-dessus de la tête des catholiques. C'est le projet de loi dirigé contre la liberté d'enseignement qui doit nous occuper. Cette loi satanique est destinée à ruiner de fond en comble l'éducation chrétienne en France, en arrachant aux catholiques les derniers débris d'une liberté mutilée. Si cette loi passe, l'on peut dire que c'en est fait de la jeunesse française : On veut imposer, rendre *nécessaires* les

écoles neutres, c'est-à-dire irrégieuses. Qui ne voit qu'après quelques années d'un tel régime, la ruine religieuse et morale de la nation sera fatalement consommée. Ce sera en France le triomphe de Satan sur JÉSUS-CHRIST et son Eglise.

Aussi, en présence du danger, les catholiques s'émeuvent et s'organisent pour la lutte. Puissent leurs efforts être couronnés de succès ! Mais l'avenir est sombre, car les francs-maçons sont jusqu'ici les maîtres du pouvoir. Pour nous que les liens du sang et de la foi unissent aux catholiques de France, nous leur devons plus que des témoignages de sympathie. Comme catholiques et comme français, nous leur devons dans la lutte suprême qui va s'engager le concours actif de nos prières. C'est plutôt un contingent puissant des forces d'en haut dont ils ont besoin. Ainsi nous pourrons contribuer dans une large mesure à leur assurer la victoire. Ne l'oublions pas, ce sont des frères qu'on ne cesse de persécuter depuis un siècle à cause de leur foi, qu'on s'acharne à dépouiller de quelques lambeaux de liberté conquis au prix de tant d'efforts, dont on méprise le droit cher et sacré entre tous d'élever leurs enfants selon JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST, à qui enfin l'on veut ravir les âmes de leurs enfants pour déchristianiser plus sûrement la France.

Oui, depuis un siècle, dans cette France qui au gré de tant d'esprits faux doit se glorifier d'avoir levé la première l'étendard de la liberté, depuis les jours de cette Révolution, si naïvement vantée ici quelquefois, et d'où devait sortir la liberté pour tous, les catholiques n'ont jamais eu que l'ombre de la liberté dont nous jouissons, nous, dans la Province de Québec, sous le drapeau britannique. Il est facile de s'en convaincre si l'on se rappelle seulement l'histoire de la liberté d'enseignement en France. Esquissons-la à grands traits, et si raccourci que soit le tableau, il dira toutefois assez éloquemment et la tyrannie des gouvernements d'une part, et de l'autre, la servitude avilissante où ces pouvoirs abaissent les catholiques.

II

C'est le plus illustre fils de la Révolution, Napoléon Ier qui, par son absolutisme, porta les premiers coups à la liberté d'enseignement, lorsqu'il créa l'Université impériale et décréta que : "Aucun établissement quelconque d'instruction ne pourrait être formé hors de l'Université et sans l'autorisation de son chef" (7 mars 1808). Toute l'éducation passait donc aux mains de l'État, qui, à l'imitation des païens de l'antique Sparte, proclamait par là que les enfants lui appartenaient avant d'appartenir à leurs parents et à l'Eglise. C'est ce monopole odieux que la franc-maçonnerie veut aujourd'hui rétablir dans toute son intégrité, en retirant aux catholiques les concessions qu'ils ont arrachées à des pouvoirs moins fanatiques dans le cours du siècle.

Louis XVIII rendit d'abord l'éducation des enfants à l'autorité des parents (8 avril 1814), mais, après les Cent Jours, il remit l'Université en honneur. Puis l'un de ses recteurs, M. de Vatimesnil, pour plaire aux voltairiens du temps, sacrifia les huit collèges des Jésuites, interdit aux petits séminaires de recevoir des externes et limita le nombre de leurs élèves à 20,000, pour tout le pays, avec obligation de porter la soutane. Toutefois avec la Charte de 1830, l'espérance sourit aux catholiques : ils crurent, un temps, que le soleil de la liberté allait se lever pour eux ; car la nouvelle Constitution, grâce à la campagne vigoureuse menée par Lamennais et ses disciples de l'*Avenir* contre le monopole universitaire, reconnaissait en principe la liberté d'enseignement. Mais en pratique, il n'en fut rien. Les ministres de Louis-Philippe tenaient avec lui au monopole. Cependant, en face des réclamations des catholiques, Guizot supprima en 1833 le monopole de l'enseignement *primaire*, par une loi imparfaite, sans doute, mais dont les catholiques jugèrent mieux de se contenter. Quant aux collèges classiques ou à l'enseignement *secondaire*, l'Université gar-

daît " seule le droit d'enseigner, de déterminer les programmes, de faire subir les examens. Les rares écoles privées qui s'ouvraient devaient recevoir son agrément. Les élèves des petits séminaires, non plus que ceux des écoles libres, ne pouvaient se présenter au baccalauréat, à moins de justifier qu'ils avaient fait leur rhétorique et leur philosophie dans un établissement de l'État. C'est ce qu'on appelait le *certificat d'études*."

Les Catholiques avec Montalembert réclamèrent en vain contre cette iniquité. Ils ne furent pas écoutés et la jeunesse continua d'être élevée, en très grande partie, dans le matérialisme et l'impiété. La société française ne tarda pas à recueillir les fruits amers de cette éducation sans Dieu. L'année 1840 marqua le débordement des doctrines saint-simoniennes et socialistes. Proudhon proclamait ouvertement sa théorie fameuse : " La propriété c'est le vol," et des romanciers sans vergogne, entre autres Eugène Sue, mettaient en vogue les doctrines nouvelles. Le pays se divisait en deux camps, dit Ozanam : le camp des riches " où l'égoïsme voudrait retenir tout," et le camp des pauvres " où l'égoïsme voudrait s'emparer de tout," mais les derniers violents, farouches, sans foi, ne respirant que fureur et menaces. Le matérialisme avait gagné la bourgeoisie aussi bien que la classe ouvrière. Quatre fois on tenta d'assassiner le roi qui comprit alors, ainsi que ses ministres, que la religion seule pouvait endiguer le torrent d'enfer qui allait emporter la société. Ce qu'il fallait, c'était refaire l'éducation du pays et pour cela donner la liberté d'enseigner aux catholiques. Mais on n'eut que des vellétés et l'année suivante, en 1841, on vit même Villemain tenter, de nouveau, d'empiéter encore sur le droit des persécutés.

III

C'est alors que les évêques se levèrent enfin à l'unanimité pour protester et réclamer le droit commun, jusqu'à ce que le projet de loi fût retiré. Le parti catholique se fortifiait

toujours : appuyé par les évêques, conduit par Montalembert et Louis Veillot, il se montra plus résolu que jamais à conquérir ses droits. Il ne cessa dès lors de revendiquer à grands cris la liberté d'enseignement et de flétrir l'immoralité de l'enseignement de l'Université. Votre éducation universitaire vous suffit à vous, disait Montalembert, mais non à nous :

“ Il y a des parents et en grand nombre qui veulent veiller avant tout à l'éducation religieuse de leurs enfants et qui attachent un beaucoup plus grand prix à cette éducation morale qu'à l'instruction, quelque développée et quelque perfectionnée qu'elle soit, que l'Université leur distribue.”

Les brochures succédaient aux brochures, on éclairait l'opinion, on faisait appel à la conscience des catholiques, on les pressait de secouer leur apathie et d'agir. On leur mettait sous les yeux l'exemple d'O'Connell et de ses Irlandais. L'agitation se propageait. En 1844, deux des plus vaillants agitateurs, l'abbé Combalot et Louis Veillot furent jetés en prison. La lutte semblait vaine : cette année-là même, Villemain présentait un nouveau projet de loi dirigé contre les congrégations religieuses, mais on exceptait les ordres religieux. Et pendant ce temps, Michelet et Quinet, et dans leur chaire à l'Université et dans la presse, éclairaient chaque jour en violents réquisitoires contre les Jésuites, soufflant partout la colère et la haine contre ces religieux que l'on proscrivit, en effet, l'année suivante.

Si brillante que fut la lutte dirigée par Montalembert et Louis Veillot, ils furent cependant battus, cette fois encore. Mais loin de les abattre, cette défaite qui les honorait extrêmement, ne fit qu'accroître leur ardeur et augmenter le nombre des combattants, car un réveil s'opéra et les catholiques se levèrent en nombre pour les prochains combats. Montalembert, sans se désister : “ Non ! disait-il avec énergie, aux adversaires, non ! vous n'aurez pas de repos ! Non ! vous ne dormirez pas tranquilles entre une Eglise asservie et un enseignement hypocritement démoralisateur.”

Mais vint la Révolution de 1848, nouveau fruit de l'éducation sans Dieu, qui fit éprouver au champion de la cause catholique un instant de découragement. Il se ressaisit promptement quand il vit deux des principaux adversaires, Cousin et Thiers, à qui les horreurs de la Révolution avaient dessillé les yeux, se rapprocher spontanément de lui. Il crut à la république nouvelle, et mettant son espoir en Louis-Napoléon il appuya sa candidature. Le Prince élu Président justifia en effet la confiance des catholiques, en nommant l'un des leurs, M. de Falloux, au ministère de l'Instruction Publique. C'était, semblait-il, l'ère du salut, l'ère de la liberté qui s'ouvrait. Mais ce ministre catholique était hélas ! de ces hommes à compromis pour qui l'erreur a des droits qu'il faut respecter, qui voulait sincèrement rendre à l'Eglise sa liberté, *mais* sans trop léser les prétendus droits de l'Etat, sans froisser les tenants de l'erreur. Quelles furent donc les dispositions de la loi qu'il présenta, de cette loi fameuse, connue sous le nom de loi de 1850 ?

D'abord, pour l'enseignement primaire les ministres des différents cultes étaient chargés de surveiller l'enseignement religieux et la direction morale de l'école. Quant à l'enseignement secondaire, il était déclaré libre, *mais* l'Université d'Etat gardait l'inspection des établissements libres et la collation des grades.

L'Eglise rentrait en possession d'une bonne partie de ses droits, mais enfin d'une partie seulement.

Que firent les Catholiques devant ce projet de loi ? Ils se divisèrent : les uns, Montalembert à leur tête, l'acceptèrent et le soutinrent ; les autres, avec Louis Veillot, le combattirent énergiquement. La loi fut votée le 15 mars 1850.

IV

Le lendemain Louis Veillot en écrivait :

« Cette loi fait à l'Eglise une situation difficile et dangereuse ; elle consolide l'Université, elle recule pour bien longtemps peut-être ce jour de la liberté, dont nous avons cru un moment saluer l'ar-

rore. Ce n'est pas la liberté d'enseignement, ce n'est pas la liberté de conscience, ce n'est pas la liberté de la famille, ce n'est pas la liberté de la commune, ce n'est pas la liberté de l'Eglise, ce n'est pas la liberté !"

Montalembert, lui, de son côté, jugeait que demander plus c'eût été tout perdre. Il en est encore beaucoup aujourd'hui qui lui donnent raison. Quoi qu'il en soit, la loi de 1850, si imparfaite qu'elle fût, offrait des avantages réels dont les catholiques purent jouir en paix jusque vers 1880. Dans l'intervalle, la création d'universités catholiques libres obtenue en 1875 marqua de plus une victoire considérable et des plus consolantes : l'enseignement *supérieur* leur était acquis.

C'était là trop de liberté pour l'ennemie jurée de JÉSUS-CHRIST et de son Eglise, la Franc-maçonnerie. La secte maudite ne pouvait, sans frémir de colère et de haine contempler un renouveau de foi et de piété chrétienne avec le développement des institutions catholiques. Elle complota dans l'ombre, et depuis 1880 elle n'a cessé de poursuivre par un travail opiniâtre son but infernal, celui d'arracher une à une aux catholiques les concessions qui leur furent faites par les lois de 1850 et de 1875. L'orage éclata par l'expulsion des Jésuites.

La loi de 1875 fut modifiée. Or, quelle est, depuis ce temps, la liberté de l'enseignement supérieur ? Le vaillant comte Albert de Mun, dans un très beau discours prononcé au récent Congrès de Lyon, nous répond en ces termes :

" Dans l'enseignement supérieur, si important, si considérable, puisque c'est lui qui forme définitivement l'esprit, le fixe dans ses aptitudes, et par le droit, par les lettres, par les sciences, par la médecine, prépare toutes les influences sociales, dans l'enseignement supérieur, nos Facultés n'ont ni le droit de choisir leurs programmes et leurs méthodes, ni celui de conférer des grades et de donner des diplômes : elles sont ainsi les sujettes de l'Université qui est à la fin leur rival, leur juge et leur surveillant : et, comme pour les humilier davantage... elles n'ont même pas, elles les filles de l'Eglise, le droit de prendre ce nom d'Université que l'Eglise a fait pendant des siècles, si grand et si glorieux. Voilà depuis vingt ans, depuis la modification de la loi de 1875, la situation faite à l'enseignement supérieur libre."

Puis le 29 mars 1882, les Chambres votaient une loi contre l'enseignement primaire : par cette loi, l'enseignement religieux était proscrit des écoles publiques, et l'instruction était rendue obligatoire. C'étaient donc des écoles neutres, c'est-à-dire irréligieuses, pour les enfants, les seules que l'Etat allait désormais encourager, élever, soutenir. Le Ministre de l'Instruction publique — Dieu nous garde des ministres de l'Instruction publique ! — remplaçait le catéchisme en mettant aux mains des enfants le fameux *Manuel d'instruction civique* où se lisent des passages comme ceux-ci :

“ Les sciences imprègnent profondément l'esprit de règle, de loi, d'évolution, destructives des idées de caprice, de *miracle*, de révolution. Lorsque l'enfant ne croira plus aux miracles, il n'attendra plus rien du coup d'Etat. Les deux idées sont corrélatives.....”

“ Nous devons d'abord, dans l'école, former des hommes et des femmes dont l'âme fortement trempée ne subordonne pas l'idée de miracle aux croyances religieuses, et qui puissent être moraux sans avoir été ou après avoir cessé d'être croyants.”

“ Je le reconnais — dit l'instituteur aux élèves — vous n'êtes pas libres ; il y a quelqu'un qui vous commande : votre père, votre mère... Non, tant que vous serez mineurs, c'est-à-dire jusqu'à vingt-et-un ans, vous ne serez pas libres. Mais à vingt-et-un ans, vous serez majeurs, et ce sera autre chose... En respectant les lois, vous serez entièrement libres... Vous pourrez travailler ou non le dimanche. Vous pourrez aller ou ne pas aller à l'église, changer de religion, si vous le voulez ou même n'en avoir aucune.”

Les catholiques consciencieux qui voulurent donner à leurs enfants une éducation chrétienne, se virent donc dans la nécessité d'y pourvoir par eux-mêmes et d'ériger des écoles à leurs frais. Donc, depuis 1882, telle est la triste nécessité où ils se voient réduits. L'on conçoit les sacrifices énormes d'argent qu'ils sont obligés de faire, forcés d'ailleurs comme ils le sont, de payer la taxe imposée à tous pour les écoles publiques, c'est-à-dire neutres ou irréligieuses.

V

En 1886, on alla plus loin encore. Une loi passa qui excluait de l'enseignement public les religieux et les religieuses, soit 100,000 citoyens français, et soumettait reli-

gieux et prêtres au service militaire sans considération pour leur caractère sacré et les immenses services qu'ils rendent à l'Etat, tandis que les instituteurs des écoles publiques restaient exemptés du service militaire.

Que reste-il donc du dispositif équitable de la loi de 1850? Ce qui en reste a trait à l'enseignement secondaire :

"Ce qui en reste, c'est uniquement la faculté pour ceux qui n'en sont pas exclus, d'ouvrir à leur risques et périls, en face des maisons alimentées par le budget, des établissements, où ils donneront l'enseignement secondaire d'après les programmes de l'Etat, sanctionné par un examen de l'Etat, devant le jury de l'Etat; car, sans l'estampille de l'Etat, savoir et diplômes sont réputés de nulle valeur."

(La liberté d'enseignement et le Congrès de Lyon, *Etudes*, 5 juillet 1899.)

Or, voilà la liberté qu'il s'agit de supprimer. C'est par une nouvelle loi dite le vœu Pochon, du nom de son auteur, le franc-maçon Pochon, "ce Pochon, écrit François Coppée, dont le nom fait involontairement songer à une *coquille* typographique." Voici le texte de cette loi :

"A l'avenir, nul ne pourra être investi d'une fonction publique rétribuée par l'Etat, s'il n'a fait dans les écoles universitaires les études exigées pour remplir la dite fonction.

"Les diplômes, brevets et certificats d'études ne pourront être accordés qu'aux candidats qui, durant les trois années précédant leurs examens, auront fait leurs études dans une école de l'Etat, des départements et des communes."

Tel est le vœu Pochon. François Coppée le flétrit en ces termes :

"Ce vœu, que nos absurdes et despotiques parlementaires vont peut-être exaucer un de ces jours, est tout simplement abominable. Il réclame un triple attentat contre les principes fondamentaux de la République, contre la liberté, car, s'il existe un droit légitime, naturel, vieux comme le monde et qui durera autant que lui, c'est le droit des pères et des mères sur l'éducation morale de leurs enfants; contre l'égalité, car le premier résultat de la loi scolaire qui s'élabore serait de créer dans la société moderne comme dans l'Inde brahmanique, une classe de citoyens ne jouissant pas des mêmes avantages que les autres et considérés comme des inférieurs, une classe de parias; contre

la paternité, car dans une nation comme la nôtre, qui contient, quoi qu'on en dise, une masse imposante de catholiques croyants et pratiquants, une pareille tentative de tyrannie sur les consciences aboutirait fatalement tôt ou tard à une explosion de colère et de révolte, à une guerre civile et religieuse."

On le voit, en effet, au sens de la loi, les collèges catholiques sont sacrifiés à l'Université de l'État qui aura désormais le monopole exclusif de l'éducation. Aux seuls élèves qui auront fait au moins leurs trois dernières années d'études dans les collèges de l'État, seront délivrés des certificats d'études; aux seuls élèves des collèges de l'État seront ouvertes les diverses et nombreuses carrières de l'administration publique; aux seuls élèves des collèges de l'État sera ouverte cette carrière si considérable en France et si estimée, la carrière militaire.

Dans quelle cruelle alternative cette iniquité, si elle est consommée, ne mettra-t-elle pas les parents catholiques consciencieux, et les jeunes gens eux-mêmes? A quelle triste condition se trouveront réduits les collèges catholiques?

Et ce n'est pas seulement l'enseignement secondaire que l'on vise par cette loi; elle atteindra fatalement l'enseignement supérieur, comme le faisait remarquer, le 16 novembre dernier, Monseigneur Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille :

"Peut-être vous étonnerez-vous, Messieurs, des doléances de mon Rapport contre un projet de loi qui, après tout, semble n'atteindre que l'enseignement secondaire. Mais qui ne sent que nous sommes frappés du même coup, et que déposséder nos collèges ecclésiastiques de leurs classes supérieures pour les incorporer de force dans les contingents de l'État, c'est tarir absolument nos sources de recrutement, et faire comme ce célèbre assiégeant assyrien qui coupa les aqueducs de la ville de Béthulie pour la forcer à se rendre?"

C'est ainsi que l'État franc-maçon veut s'emparer de la jeunesse, monopoliser la formation des âmes par l'éducation, comme une vile marchandise, tout comme il monopolise le tabac, et cela, afin de déchristianiser plus sûrement la France. Voilà l'affreux malheur qu'il s'agit de conjurer. A nos

cousins de France qui s'organisent pour la lutte prêtons le généreux concours de nos prières sans oublier toutefois nos coreligionnaires des autres pays, ni surtout ceux des autres provinces du Canada où ils sont loin d'avoir la large part de liberté dont nous jouissons dans la Province de Québec. Que pendant ce mois nos vœux ardents et nos supplications ferventes s'élèvent vers le ciel, afin que la liberté si chère au Cœur de JÉSUS, la liberté de son Eglise, soit partout respectée et soit rendue à la nation qui a mérité un jour d'être appelée la Fille aînée de l'Eglise.

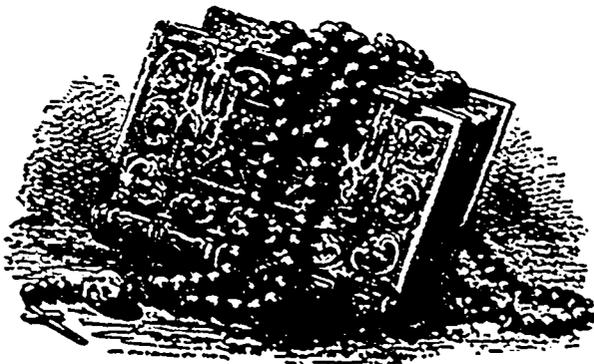
L. HUDON, S. J.

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que votre Cœur divin conserve à l'Eglise la liberté de l'enseignement.

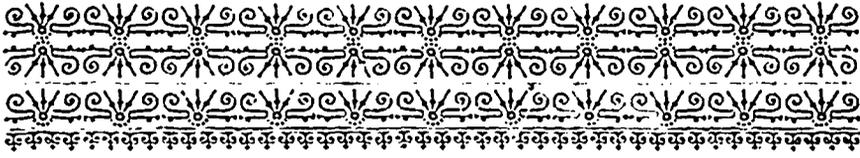
Résolution apostolique : Prier tous les jours de ce mois le Sacré-Cœur pour la liberté d'enseignement.





LA PRIÈRE DE N.-S. AU JARDIN DES OLIVIERS.

(Fête, 13 février)

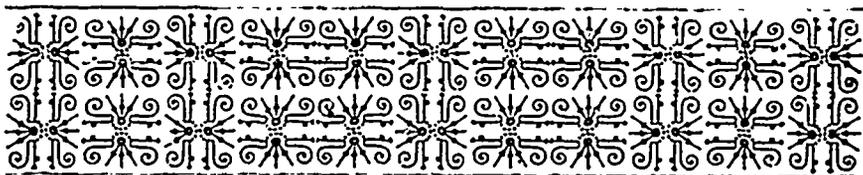


La Comète et les Etoiles

Une comète superbe
De sa queue étalait l'étincelante gerbe.
Elle marchait en redressant
Sa tête à l'aspect méprisant.
De tous côtés les étoiles timides
S'écartaient de sa route en silence et rapides,
De peur d'irriter son courroux :
— Combien plus brillante que vous
Ne suis-je pas, disait l'insolente comète,
Voyez mes beaux habits et ma taille bien faite,
Admirez ma démarche et mes regards brillants :
A genoux, mes enfants !
Saluez votre reine !
— Qui voudrait s'en donner la peine,
Lui dit une étoile, de loin,
Car vous sortez on ne sait de quel coin !
Déjà plusieurs de vos semblables
Ont paru dans les cieux et, rien moins que durables,
Ont disparu soudain.
Tel sera votre sort demain :
Nous sommes moins brillantes
Mais plus *constantes* !

.....
Le bonheur du pédant a souvent triste fin.
C'est en vain qu'au mérite il barre le chemin,
Bientôt il disparaît lui-même.
De ce pédant la comète est l'emblème.

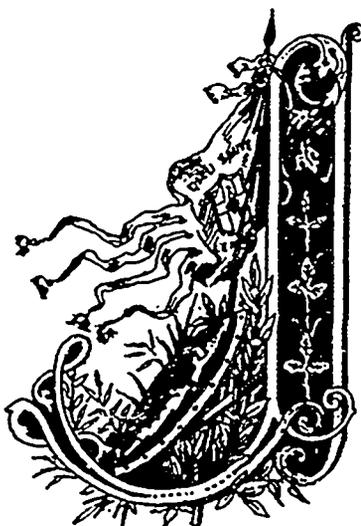
G. DAMERVAL, S. J.



HOMMAGE ROYAL AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

LE PREMIER VENDREDI

Motifs



JÉSUS-CHRIST a demandé :

L'hommage d'une fête en l'honneur de son Sacré-Cœur, le premier vendredi après la fête du Très Saint Sacrement et le premier vendredi de chaque mois.

Ce fut le jour spécial des révélations du Sacré-Cœur.

“ Tous les premiers vendredis du
“ mois, le Sacré-Cœur de Jésus m'é-
“ tait représenté comme un soleil
“ brillant d'une éclatante lumière.
“ C'était particulièrement en ce
“ temps que mon divin Maître m'en-
“ seignait ce qu'il voulait de moi et

“ me découvrait les secrets de son Cœur.” (B. MARG.-M.)

Le Souverain Pontife nous le recommande :

“ Sa Sainteté a très à cœur de voir propager au loin la pratique hautement recommandée et déjà en usage en plusieurs endroits, de faire, le premier vendredi de chaque mois, quelques exercices en l'honneur du Sacré-Cœur.” (S. C. DES RITES.)

Ce fut, dès l'origine, une des formes du culte du Sacré-Cœur

“ Ceux qui s'affectionnent à honorer le Sacré-Cœur prennent, pour
“ cet effet, tous les premiers vendredis du mois, pour lui rendre quel-
“ ques honneurs particuliers, chacun selon sa dévotion.” (B. MAR-
GUERITE-MARIE.)

Pratiques

Assister à la sainte messe ou la faire célébrer en l'honneur du Sacré-Cœur.

La bienheureuse Marguerite-Marie s'écrie avec une joie profonde : " Mon frère le prêtre a fondé une messe à perpétuité, tous les vendredis de l'année, et cette messe sera chantée solennellement tous les premiers vendredis de chaque mois. Bénissez le Sacré-Cœur qui le lui a inspiré."

La bienheureuse Marguerite-Marie recommande comme un des hommages les plus chers au Sacré-Cœur " la messe dite ou entendue le vendredi, spécialement le premier vendredi du mois."

Communier.

Notre-Seigneur dit un jour à la bienheureuse Marguerite-Marie : " Je t'ordonne de faire la communion tous les premiers vendredis de chaque mois, pour satisfaire par là à la divine justice par les mérites de mon Sacré-Cœur, en m'offrant à mon Père éternel pour les fautes qui se commettent."

" Notre-Seigneur Jésus-Christ se présenta à moi tout éclatant de gloire, et, me découvrant son tout aimable Cœur, il me dit : Sois attentive à ma voix et à ce que je te demande : Tu communieras tous les premiers vendredis de chaque mois pour réparer autant qu'il t'est possible, les outrages que j'ai reçus au Très Saint Sacrement pendant le mois."

Qui ne connaît la grande promesse du Sacré-Cœur :

" Je promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux *qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite*, la grâce finale de la pénitence : ils ne mourront point en sa disgrâce, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment."

Faire l'acte de consécration, d'amende honorable et réciter les litanies du Sacré-Cœur.

" Il faut choisir un premier vendredi du mois : vous communiez, et après la sainte communion que vous ferez à cette intention, prosterné en esprit devant le Sacré-Cœur, comme prenant votre cœur et le tenant en vos mains, vous le lui offrirez et le lui *consacrerez*, et vous sacrifierez tout à ce divin Cœur, le suppliant de ne pas vous rejeter, après lui avoir si souvent résisté." (B. MARG.-MARIE.)

La servante de Dieu indique, en particulier, trois circonstances où il convient de *faire amende honorable* : " Chaque fois que l'on est témoin d'une offense faite à Dieu, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et le premier vendredi de chaque mois."

Au monastère de Paray-le-Monial, le premier vendredi de chaque mois, toute la communauté, la Supérieure en tête, venait processionnellement dans la chapelle du Sacré-Cœur, *au chant des litanies du*

Sacré-Cœur, pour y renouveler l'amende honorable et la consécration à ce divin Cœur.

Le Souverain Pontife Léon XIII, demande que, le premier vendredi, on récite les litanies récemment approuvées par lui et on répète la formule de consécration composée par lui. (S. C. des RITES)

Avantages

L'affirmation de la royauté de Notre-Seigneur.

“ Si la pratique du premier vendredi gagne dans le peuple chrétien et y passe comme en coutume, elle sera comme une fréquente et perpétuelle affirmation du droit royal et divin que le Christ a reçu de son Père sur tout le genre humain et qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang.” (S. C. DES RITES.)

La réconciliation des hommes avec Jésus-Christ.

“ Apaisé par ces hommages, Jésus-Christ lui-même, lui qui est riche en miséricorde et merveilleusement porté à combler les hommes de bienfaits, oubliera leur malice et leur tendra les bras, non seulement comme à ses fidèles sujets, mais comme à ses amis et ses enfants très-chéris.” (S. C. DES RITES.)

La consolation dans la souffrance.

“ Un des sujets pour lesquels mon divin Maître me commanda la communion du premier vendredi, c'est que j'étais accablée sous le poids de toutes sortes de souffrances ; hélas ! j'y aurais succombé souvent, si mon divin Maître ne m'avait soutenue par une grâce puissante.” (B. MARG.-MARIE.)

La conversion de l'âme.

“ Selon votre souhait, lisons-nous dans une lettre adressée par la Bienheureuse à la mère de Saumaise, le 16 janvier 1688, je n'ai pas manqué de m'adresser au Sacré-Cœur pour N... A l'abord, je me sentis fort rebutée dans ma demande, il me semblait même avoir un combat avec ce tout aimable Cœur ; enfin j'entendis ces paroles : “ Je te promets que, s'il veut correspondre à ma grâce, je ne retirerai jamais ma miséricorde de son âme. (Pour obtenir cette miséricorde), qu'il se dévoue à mon Cœur et que, tous les premiers vendredis du mois, il fasse dire une messe ou en entende une pour se mettre, lui et tout ce qui lui appartient, sous la protection de ce divin Cœur.”

Les faveurs temporelles.

La supérieure de Paray-le-Monial, qui avait interdit la communion

du premier vendredi, leva la défense, à condition toutefois que la Bienheureuse, alors atteinte de douleurs dont les médecins ne connaissent ni la cause ni les remèdes, demanderait sa propre guérison. La servante de Dieu obéit et, contre toute prévision, elle recouvra aussitôt la santé.

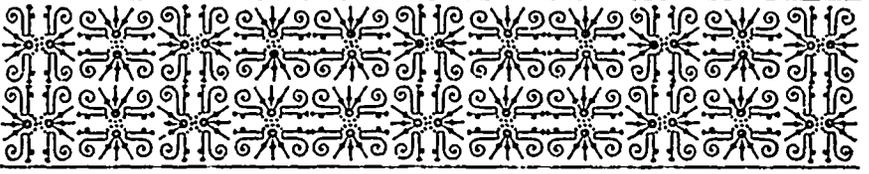
La supérieure ayant oublié de renouveler la permission de la communion du premier vendredi, la Bienheureuse n'osa, par discrétion, la redemander. Mais, il y avait au couvent une sœur malade et, depuis longtemps, Notre Seigneur avait formellement attaché sa guérison à la communion du premier vendredi, faite par la Bienheureuse. Celle-ci, voyant que la malade continuait à souffrir beaucoup et qu'aucun remède ne pouvait la soulager, craignant d'être responsable, alla trouver sa supérieure, qui fit reprendre les exercices du premier vendredi et la malade se trouva aussitôt guérie. Devant une telle manifestation de la volonté divine, elle put continuer jusqu'à sa mort cette communion du premier vendredi, si chère au Cœur de Jésus, et elle se fit l'ardente propagatrice de cette sainte pratique.

Prenons la résolution de célébrer, le mieux que nous pourrons, le premier vendredi de chaque mois. Que de grâces nous seraient accordées ! — (*Bulletin du Vœu National.*)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	197,237	Lectures de piété	100,491
Actes de mortification	267,092	Messes célébrées	517
Chapelets	354,728	Messes entendues	130,588
Chemins de Croix	100,929	Œuvres de zèle	62,058
Communions sacramen- telles	42,649	Œuvres diverses	209,207
Communions spirituelles	359,539	Prières diverses	8,687,588
Examens de conscience	111,658	Souffrances ou afflictions	181,566
Heures de silence	310,599	Victoires sur ses défauts	135,901
Heures de récréation	243,104	Visites au S. Sacrement	174,828
Heures de travail	398,428		
Heures saintes	32,371	SOMME GÉNÉRALE	12,101,078



TOM PLAYFAIR ⁽¹⁾

SCÈNES DE LA VIE DE COLLÈGE. — UN PETIT APÔTRE.

CHAP. X. *Tom Playfair donne à Green un brin d'avis, qu'un violent orage contribue à rendre efficace.*



E lendemain, dans l'après-midi, Tom Playfair, Harry Quip et Alexandre Jones étaient à délibérer gravement dans un angle de la cour : ils paraissaient intéressés au plus haut point.

“ Je doute fort qu'il permette, ” dit Harry.

“ Ton avis, Alex ? ” demande Tom.

“ Pour moi, je n'oserais demander. ”

(1) Le MESSAGER a le plaisir d'offrir en primeur à ses abonnés des collèges et des maisons d'éducation quelques chapitres d'un livre dont le succès a été considérable chez leurs confrères des Etats-Unis. Tom Playfair en est le titre. Ce petit chef-d'œuvre en son genre est dû à la plume du R. P. F. Finn, S. J. C'est le premier d'une attrayante série que nous souhaitons, pour les délices de la gent écolière, ne pas voir se clore de longtemps. Doué d'un grand talent d'observation, joint à une grande finesse d'analyse, l'auteur a su mettre à profit les années de sa régence pour “ croquer ” sur le vif les types nombreux et variés qu'il met en scène. Est-il besoin d'ajouter que la note religieuse domine partout et qu'il se dégage de cette lecture un parfum de haute moralité ? Au reste, l'accueil qu'ont reçu, même à l'étranger, les œuvres du R. P. Finn, témoigne hautement de leur mérite. Elles ont eu déjà l'honneur d'une traduction en plusieurs langues, mais cette version manque à notre littérature française. La publication de ces fragments nous la fait espérer. Que ce soit bientôt ! telle sera en terminant l'expression de notre gratitude envers l'obligeant traducteur à qui nous les devons.

“ Ma foi ! il ne peut faire plus que de refuser ; après tout il ne me mangera pas ; j’y vais, les amis.”

Et sur ce, Tom alla droit au préfet de division, en ce moment arbitre d’une partie de balle au mur, entre Donnel et Keenan.

“ Eh bien, Tom,” dit M. Middleton, dès qu’il remarqua fixé sur lui, l’œil interrogateur de notre héros, “ que désirez-vous ? ”

“ Nous voudrions, s’il vous plaît, aller en promenade, Harry Quip, Alex Jones et moi.”

“ Certainement ; vous avez vos témoignages de bonne conduite. Soyez de retour, une demi-heure avant le souper.”

“ Puis, est-ce que notre “ *Crazy*,” je veux dire Johnny Green, pourra y aller aussi ? ”

“ Il n’a pas de témoignage, vous connaissez la règle.”

“ Oui, monsieur, mais il n’a pu sortir qu’une fois depuis l’ouverture des classes.”

“ Ça n’est pas une raison suffisante.”

“ Vous me permettrez, monsieur Middleton, de vous rappeler votre promesse d’hier, de m’accorder une faveur, pour avoir aidé à transporter la literie. En laissant Green sortir avec nous, vous me ferez un plaisir extrême.”

“ Tom,” répondit M. Middleton, après un instant de réflexion, “ veuillez annoncer à Green que je suis enchanté d’avoir un prétexte pour accorder cette permission. Le mois prochain, il pourra, je l’espère, jouir des mêmes privilèges que vous.”

“ Merci, monsieur Middleton, je vais de ce pas lui rapporter, mot pour mot, ce que vous venez de me dire.”

Puis il porta la main à sa casquette et courut à la recherche de Green : il le trouva en train de graver furtivement ses initiales sur le bâtiment des petits.

“ Tiens, Johnny, veux-tu des bonbons ? ”

Green ferma promptement son canif, et accepta les sucreries avec une satisfaction visible.

“ Que dirais-tu d’une promenade avec Quip, Jones et moi ? ”

“ Avec n'importe qui, ” répondit-il d'un ton bourru, “ mais impossible de quitter cette chienne de cour. ”

Et il accentua cette affirmation d'un mot qu'on nous dispensera de reproduire.

“ Pas besoin de jurer, en tout cas, ” interrompt Tom, d'autant moins que M. Middleton accorde la permission.

“ Hein ? ” fit-il, en ouvrant de grands yeux.

Tom s'acquitta alors de son message.

“ Quelle déveine ! ” continue Green, d'un air chagrin, et il contemplait les lettres qu'il venait de graver. “ S'il voit ces marques, c'en est fait de mon témoignage, je ne puis me tirer de là. ”

Tom ouvrit son canif et se mit en frais de faire disparaître tout indice compromettant.

“ Là ! ” dit-il enfin, “ bien malin qui pourra maintenant déchiffrer ton nom. Viens, Johnny, nous allons en faire une marche ! Je ne te dis que ça. ”

A peine nos promeneurs eurent-ils franchi l'enceinte que Green, pour saluer sa sortie, se paya une énorme chique !

Le temps était couvert. Dès le matin, à l'orient, une longue bande de gros nuages gris se traînaient à l'horizon : peu à peu cette masse, se dirigeant vers l'ouest, avait envahi déjà presque la moitié du ciel, toujours plus épaisse, toujours plus sombre.

“ Quel ciel menaçant ! ” fait observer Harry.

“ Il y a du vent dans ces nuages, ” ajoute Tom, “ on dirait que nous allons avoir une bourrasque ce soir. ”

“ Possible, ” approuve Alex, qui d'ordinaire ne contribuait à la conversation que par monosyllabes.

“ Je ne redoute point la tempête, ” dit Green.

“ Rien d'étonnant à cela, ” poursuit Tom, “ qu'y a-t-il à craindre ? ”

“ Le tonnerre, reprend Green ; il y en a qui vous ont une venette, rien qu'à l'entendre, ” “ Pour moi, ça ne me fait absolument rien. ”

“ J'en ai grand'peur, au contraire, ” dit Alex ; quand je

suis couché, si je l'entends gronder, je me fourre la tête sous mes couvertures et je prie."

"Oh ! le poltron," fit Green d'un ton méprisant ; moi, aller me coucher dans l'obscurité, ou toute autre chose, ça ne me fait jamais peur.

"En d'autres termes," et Quip scandait les mots avec un clignement d'œil significatif, tu n'as peur de rien."

"Tu l'as dit."

"En tout cas, tu ne crains pas de frapper, c'est sûr."

Tom faisait allusion à leurs démêlés antérieurs.

"Tout de même, Johnny, je suis porté à croire que tu serais effrayé si tu savais devoir mourir sur l'heure."

"Pour ça, je n'en sais trop rien," répond Green, "aller au ciel, il y a beau temps que j'y ai renoncé."

"Tu plaisantes ?"

"Non, ça m'est bien inutile de vouloir me corriger."

"Au moins, essaie de faire la neuvaine des premiers vendredis du mois telle que nous l'a recommandée le P. Nelson," suggère Tom.

Green les regardait tout ébahi.

"Le Père nous a dit," continue Tom, "que la grâce d'une bonne mort était promise à quiconque pratiquerait cette dévotion."

"Je m'en souviens," reprend Green, "mais communier une fois par mois, c'est trop souvent."

"Allons," poursuit Harry Quip, "du courage, tiens, justement, c'est demain le premier vendredi de novembre. Commence toujours, une fois ne te fera pas de mal."

"A plus tard, je ne suis pas encore décidé." Et Green se mit à rouler une cigarette.

"Un qui serait agréablement surpris c'est M. Middleton," fait observer Tom.

"Oui, très certainement," ajouta Alex.

"Sans compter le grand bien que ça te ferait," reprit Tom. "Allons, Johnny, un peu de cœur. Tu as eu honte d'aller communier l'autre jour, pas vrai ? Inutile de nier ;

j'avais les yeux sur toi. Je t'ai vu, tu essayais de donner le change. M'est avis que tu fais ce jeu-là depuis ton retour au collège."

"Tu ne m'as pas rapporté au moins ?"

"Pas encore," répond le diplomate qui n'y avait jamais songé, et je n'en ferai point mention non plus. Dis, maintenant, tu iras demain, n'est-ce pas ?"

Court silence.

"Oui," répondit-il enfin avec effort, "j'irai."

Ils marchaient à travers le bois qui bordait la rivière. Comme ils débouchaient sur une clairière tout près de la rive, Harry poussa une exclamation :

"C'est effrayant comme le ciel s'assombrit vite !"

"Regardez donc ces nuages," s'écria Tom, "ils s'en viennent sur nous comme une trombe."

"Sauvons-nous," proposa Green.

Portées sur les ailes de la tempête, les masses noires s'avançaient, sinistres, rapides, comme une armée en marche. Déjà le vent qui les charriait mugissait avec violence dans l'effrayant silence, prélude de l'orage, comme le tic-tac d'une montre, quand tout repose la nuit, résonne plus fort à l'oreille d'un malade.

Ils étaient là debout, immobiles, les yeux en haut, comme fascinés par cette course folle des nuages.

Ah !!

Cette exclamation simultanée des quatre jeunes élèves était provoquée par un changement soudain de ce mouvant panorama. Car, comme ils étaient bouche liée, voici que de ces nuages épais tombaient sur la terre d'immenses voiles sombres.

"Qu'est-ce donc ?" demanda Green.

"Je l'ignore absolument," répondit Tom. "Jamais je n'ai vu une pareille chose à Saint-Louis. Peut-être est-ce la pluie. En tout cas, l'ouragan sera ici dans quelques minutes. Voyez comme il fond sur nous. Où aller ? Impossible de retourner au collège."

Pendant qu'ils se préparaient à répondre, ils voyaient les nuages s'approcher, s'approcher toujours. Le vent qui tout-à l'heure rendait le silence plus saisissant, s'était changé en une clameur furieuse.

Et nos quatre petits garçons, irrésolus, perplexes, se tenaient là, en plein air, ne songeant même pas à chercher un abri !

C'était un singulier spectacle.

Tom solidement campé sur ses jambes, les mains derrière le dos, le chapeau sur l'oreille, les cheveux sur le front, le coin des lèvres plissé comme pour siffler, regardait sans sourciller, s'abattre la tourmente. Tout près de lui se tenait pâle, silencieux Alex Jones : sa douce figure était empreinte d'une vive terreur ; son bras enlaçait celui de Tom auquel il se cramponnait comme fait à une planche celui qui se noie.

Pour Alex, Playfair était un héros. A gauche on voyait Harry Quip, les mains profondément enfoncées dans ses poches ; son visage gardait un reste de l'air moqueur qui lui était habituel. Green, qui se tenait à quelques pas en avant, était pâle comme un mort ; ses doigts s'agitaient fièvreusement, sa respiration était haletante. Ses yeux se portaient alternativement du ciel sur ses compagnons.

En même temps que de larges gouttes de pluie s'abattaient sur leurs têtes, la rafale augmentait de violence. Le vent secouait, tordait les arbres et semblait leur faire exécuter une danse fantastique, rendue plus saisissante encore, par l'obscurité qui régnait partout.

“ Ne ferions-nous pas mieux de nous enfuir ? ” demande Tom.

“ C'est ça, ” dit Green avec chaleur, “ venez. ”

“ J'ai bien peur de ne pouvoir courir, Tom, ” dit le pauvre Alex. “ Je me sens faible, la tête me tourne, je suis tout saisi de frayeur. ”

“ Harry et John, en avant, ” commande Tom, “ je resterai avec Alex. ”

“ Non, non, pas du tout, ” répond Quip, “ si tu restes, je reste. ”

“ Viens-tu, Quip? ” implore Green, “ qu'ils s'arrangent ensemble. ”

“ Va tout seul, ” dit Harry, avec un peu de rudesse, “ ne peux-tu t'arranger comme tu l'entendras? ”

“ Mais je ne veux pas me trouver seul par une pareille tempête. ”

“ Alors, reste ici, ” fut-il dit d'un ton sec.

“ Ohé ! ” fit tout à coup une voix. “ Vous êtes joliment avisés pour votre âge d'avoir justement choisi l'endroit le plus sûr des alentours, ” s'écria John Donnel, quasi hors d'haleine, comme il venait se placer près de Green.

“ Encore un peu nous nous sauvions, dit Tom, nous allions prendre à travers le bois, pour trouver un refuge quelconque jusqu'à la fin de la tempête. Fièremment contents de te voir, John. ”

“ C'est heureux que nous soyons restés. Si le vent augmente, la forêt deviendra dangereuse : les branches qui se cassent, les éclairs, tout, quoi ! ”

Pendant cette conversation, si courte fut-elle, la violence de la pluie et du vent était allée grandissante.

“ Ouf ! nous allons être trempés jusqu'aux os ! ” dit Tom. “ Allons donc ! Qu'y a-t-il ? Tiens ! Alex qui se trouve mal. ”

Comme il parlait encore, le pauvre enfant, inclinant sa tête sur la poitrine de Tom, s'était évanoui.

“ Allons ! laisse-le moi, s'écria Donnel — parler à tue-tête était devenu le ton ordinaire. — “ Je vais arranger cela en un clin d'œil. Et John, comme il parlait, prit Alex dans ses bras et l'alla déposer, avec grand soin, sur un tertre de gazon, et ent'ouvrit le collet de sa chemise.

“ Holà ! qu'as-tu donc, Green? ” C'était la voix de Tom, dont l'attention était éveillée par l'agitation fébrile du garçonnet affolé.

“ Je n'y tiens plus : il faut que je coure, ” fut-il répondu.

“ Ne bouge pas,” dit Donnel, en levant la tête, “ si tu veux mourir jeune, tu n’as qu’à te sauver à travers bois.”

Comme il parlait, un éclair aveuglant déchira la nue, suivi à l’instant d’un formidable coup de tonnerre, Green poussa un cri sauvage et bondit vers le bois.

“ Arrête-le, Tom,” s’écrie Donnel, “ arrête-le, il perd la tête.”

Et lui-même, bien que le plus éloigné, s’était vivement lancé à sa poursuite. Tom n’avait pas attendu cette injonction : Green n’était pas plutôt parti qu’il était sur ses talons.

La terreur, dit-on, donne des ailes. A cette règle comme à beaucoup d’autres, du reste, le pauvre Green semblait faire exception. Il trébucha à plusieurs reprises, et faillit une fois tomber. De fait, Tom qui courait à toutes jambes, pouvait bien le rattraper avant qu’il gagnât le dangereux abri. Mais Green, à mesure qu’il approchait du bois, recouvrait son agilité et distançait Tom : Donnel, lui, continuait à gagner du terrain.

A la fin, Green dépassait un arbre planté seul en avant des autres, comme une sentinelle, quand il glissa de nouveau. Avant qu’il pût se remettre, Tom était à cinq pieds de lui. Alors, juste au moment où Green, absolument hors de lui, allait reprendre son élan, Tom, d’un bond, lui tombe sur le dos et le renverse sur le sol.

Comme ils roulaient sur la terre détrempée, un craquement sec semblable à une détonation se fit entendre, il y eut un bruit strident comme un choc de branches qui se heurtent : à vingt pieds un chêne géant s’abattit fracassé. Une brindille vint frapper Tom en pleine figure.

Tom, bien qu’ébloui, abasourdi, s’était vite relevé. Green, à genoux, tremblait de tous ses membres, se frappait la poitrine et criait d’une voix suppliante : “ Pardon, grâce ! oui, je me confesserai ! ce soir, oui, ce soir ! ”

“ Debout, Johnny, entends-tu ? ” commande John Donnel, d’un ton qui dominait le vacarme de la tempête. Puis il saisissait Green par les épaules et l’attirait à ses pieds. “ Si

tu ne t'éloignes d'ici, tu n'auras pas grand'chance d'aller à confesse." Et sans plus de paroles, il le traîna à ciel découvert. Tom suivait d'un pas pas tranquille, sa figure, il faut l'avouer, avait légèrement pâli.

Ils demeurèrent là deux ou trois minutes, immobiles comme des statues, interdits et muets de terreur, mais déjà le tourbillon formidable était loin d'eux. Les nuages s'étaient envolés à l'ouest, le ciel, sur leur tête, était parfaitement serein, la tempête avait cessé soudain.

"Eh bien ! c'est fini. Tout est pour le mieux," fit John Donnel.

"L'important à l'heure qu'il est," suggère Tom, "c'est de retourner en hâte au collège nous y changer. Autrement, nous courons risque d'attraper des rhumatismes, la petite vérole ou quelque autre maladie mortelle.

Quelques minutes plus tard nos petits amis changeaient de vêtements au dortoir.

Durant ce temps Green ne proféra pas un mot. Au moment de sortir il dit à Tom : "Si tu ne m'avais sauté dessus et renversé, maintenant je serais mort !"

"Oui," reprend Tom, en ajustant sa cravate, avec plus de précision qu'il n'en était besoin, "et si je n'étais tombé en même temps que toi, j'étais fini. Mais tu n'avais pas peur, cela va sans dire." Et il souriait dans l'attente d'une réponse.

"Peur ! je crois que j'ai peur ! Tu sais, je blaguais quand je prétendais le contraire."

"Pas besoin de le dire," réplique Tom, avec son accent de franchise habituel.

"Je m'en vais changer de conduite, tu vas voir si je ne change point." Et Green s'en alla du dortoir, tout droit à la chapelle.

TH. HUDON, S. J.

(A suivre)



Recensement général de l'Apostolat de la Prière

LA Direction générale de l'Apostolat de la Prière (Toulouse) a entrepris de faire le recensement de la sainte Ligue dans le monde entier à l'occasion de la fin de ce siècle et elle vient d'adresser, dans ce but, un petit *questionnaire* à tous les éditeurs des divers MESSAGERS DU SACRÉ-CŒUR, afin de pouvoir ainsi mieux centraliser les renseignements qu'elle désire avoir.

Heureux de seconder autant qu'il est en nous les efforts du Directeur général, nous avons déjà expédié à tous les Directeurs locaux des Centres de l'Apostolat dont l'agrégation figure sur nos registres, le susdit *questionnaire* et nous espérons en recevoir les réponses à bref délai.

Comme il se peut, cependant, que quelques-uns des Directeurs locaux ne l'aient pas reçu, nous les prions de vouloir bien répondre par lettre, aussitôt que possible, aux questions suivantes :

1. Date du Diplôme d'agrégation ?
2. Nombre approximatif d'Associés de l'Apostolat ?
3. Nombre de Zélateurs et de Zélatrices ?
4. Nombre approximatif de Communions réparatrices, annuellement ?
5. Nombre d'Associés de la Ligue spéciale des hommes, si elle existe ?
6. Nombre d'Associés dans la Petite Ligue des Cadets, si elle existe ?
7. Fruits de l'Œuvre ?

Adressez : LE MESSAGER CANADIEN, 144, Bleury,
Montréal.



MONSEIGNEUR BRUNAUT

Evêque titulaire de Tubuna et Coadjuteur de l'Evêque de Nicolet

MONSEIGNEUR BRUNAUT



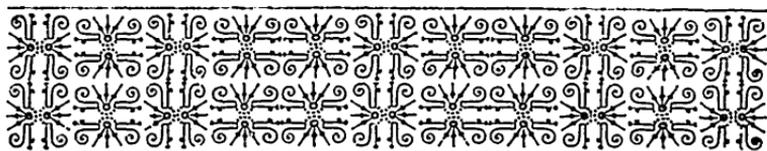
LIEN accueillie partout, l'élévation de M. l'abbé J. H. S. Brunault à l'épiscopat a particulièrement réjoui les anciens élèves et les amis du Séminaire de Nicolet. Cette institution, d'où sont sortis plusieurs hommes distingués, peut surtout se glorifier aujourd'hui d'avoir donné neuf évêques à l'Eglise du Canada. Monseigneur Herman Brunault est le neuvième de cette illustre lignée.

Tous les amis du nouvel élu, tous ceux qui le connaissent n'ont qu'une voix pour rendre grâce au Saint-Siège d'avoir donné à Monseigneur Gravel un auxiliaire aussi digne de partager les sollicitudes de sa charge pastorale, et au Canada tout entier un évêque dont tous se plaisent à reconnaître, dit la *Semaine religieuse* de Montréal, les talents, les vertus et la distinction exquise.

Monseigneur Brunault est né en 1857, à St-David, paroisse du diocèse de St-Hyacinthe, de parents d'une piété peu commune puisqu'ils ont fourni à l'Eglise un évêque, un prêtre, M. l'abbé C.-E. Brunault, recteur actuel de l'église Notre-Dame à Holyoke, aux États-Unis, ainsi que trois religieuses, de la Congrégation des Sœurs de la Présentation.

Monseigneur Brunault, après de brillantes études au Séminaire de Nicolet, fut ordonné prêtre le 29 juin 1882, puis devint successivement à Nicolet professeur et directeur. Nommé en 1889 vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe, il y exerça les fonctions du ministère jusqu'en 1891, époque à laquelle il alla à Rome pour y perfectionner ses études théologiques. Il dirigeait de nouveau depuis son retour le Séminaire de Nicolet quand il fut appelé, en décembre dernier, aux honneurs de l'épiscopat.

Nous prions Monseigneur Brunault de vouloir bien agréer, avec nos félicitations les plus sincères, les hommages et les vœux du **MESSAGER**.



HISTOIRE D'UNE CONVERSION

PAR L'INSIGNE DE L' APOSTOLAT, LE SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR

Le *Messenger Anglais* rapporte cette histoire authentique qui est arrivée récemment à Londres :

Un jeune officier protestant était mourant. Un de ses parents, fervent catholique, lui demanda s'il voudrait un *prêtre*. Le malade consentit, croyant, comme il l'expliqua ensuite, qu'il s'agissait d'un ministre anglican. Quand le prêtre catholique vint, le jeune homme parut étonné et la méprise fut reconnue. Le prêtre se disposait à se retirer, mais le malade le pria de rester et de revenir le voir les jours suivants.

Touché par le zèle affectueux de son visiteur, le jeune officier s'ouvrit un peu à lui et lui posa plusieurs questions au sujet des croyances et des pratiques de l'Eglise romaine. Il ne semblait pas cependant mûr pour la conversion, et quoiqu'il éprouvât une certaine inclination pour le catholicisme, il ne paraissait pas disposé à changer de religion. Le prêtre pensait que le plus qu'il pourrait en obtenir serait de lui faire faire un bon acte de contrition et il n'osait guère espérer davantage.

Un jour, ils avaient parlé des honneurs rendus par les catholiques aux statues, images et emblèmes religieux, choses qui répugnaient singulièrement au jeune officier. En se levant pour prendre congé, le visiteur lui dit : "Maintenant je vais ajouter l'insulte à l'injure. Voici un de ces objets qui vous déplaisent si fort ; voulez-vous l'accepter ?" Et il lui offrit en même temps l'insigne de l'Apostolat de la Prière, le scapulaire du Sacré-Cœur. Le malade le prit et l'examina avec attention. Le prêtre lui expliqua ce que signifiait le Cœur, la couronne d'épines, le Précieux Sang et l'invocation : "Que votre règne arrive." Au lieu de le rebuter, tout cela sembla lui plaire. "Bon, dit-il, avec sa rondeur militaire, j'aime assez ça. Je veux le mettre sous mon oreiller et je le regarderai de temps en temps." Malgré ce premier succès, l'apôtre, en quittant la maison, recommanda aux parents catholiques du jeune homme, qui l'attendaient au bas de l'escalier, de n'avoir pas trop de confiance dans sa conversion, car il n'y comptait guère lui-même. C'était un premier vendredi du mois ; le prêtre, qui était un Père Jésuite, alla présider la réunion mensuelle des Associés

de l'Apostolat dans l'église de la Résidence et recommanda instamment aux prières le jeune homme mourant. Le lendemain matin, on l'envoyait chercher en toute hâte : " Eh bien ! ça y est, lui dit le jeune homme, je suis décidé. — Et depuis quand ? — Depuis hier au soir à cinq heures (c'était l'heure de la réunion des Associés.) J'y ai pensé toute cette nuit ; j'ai souvent regardé l'image et maintenant *allons-y.*" Le père, tout heureux de ce changement inattendu, s'empressa d'instruire le malade qui, peu de temps après, fut admis dans l'Eglise et reçut les derniers sacrements.

Il languit encore quelque temps, ayant parfois des crises très douloureuses, mais au lieu de s'emporter et de jurer, comme il le faisait précédemment, il acceptait ses souffrances avec une patience admirable, et ses garde-malades s'émerveillaient de le voir ainsi transformé. Il est mort depuis en manifestant les plus touchants sentiments de foi.

Encore une âme sauvée par le Sacré-Cœur ! Que nos Associés, en des cas analogues, recourent à la même pieuse industrie et, eux aussi, ils sauveront des âmes qu'on croyait désespérées !

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Hartville: guérison d'un violent mal de dents. *Holyoke*: une faveur à la suite d'une neuvaine. *Montréal*: guérison d'un mal d'yeux ; guérison d'une inflammation de poumons par l'application d'une carte-relique ; une faveur spirituelle obtenue après un *triduum* en l'honneur des Martyrs Canadiens et la promesse de la publier ; une Associée de l'Apostolat, pour une faveur temporelle obtenue le jour même où elle avait promis de faire une neuvaine d'actions de grâces en l'honneur des Pères Brebeuf et Lallemand, et aussi de publier cette faveur dans le MESSAGER du Sacré-Cœur. *St-Martin*: soulagement dans une maladie, par l'application d'une carte-relique. *St-Ours*: guérison d'un mal d'yeux, et plusieurs grâces spirituelles et temporelles.





Fleurs de nos Forêts

GARACONTHIÉ

CHEF IROQUOIS

SALUONS avec reconnaissance cette noble figure de l'un des plus grands capitaines iroquois, converti par la prédication des Jésuites, et mort comme un saint, après avoir vécu dans l'accomplissement de toutes les vertus chrétiennes.

Garaconthié appartenait à la tribu des Onnontagués. En 1655, les Pères Chaumonot et Dablon partaient de Québec pour aller évangéliser ces nations iroquoises où la foi n'avait pas encore pénétré. Ils arrivèrent à Onnontagué le 5 novembre, après un voyage pénible. L'accueil fait aux vaillants missionnaires fut assez bienveillant. Les chefs même se montrèrent bien disposés à leur égard ; ils promirent d'ériger une chapelle et une cabane pour y loger les Pères. Plusieurs femmes manifestèrent l'intention de se faire instruire des vérités de la foi ; des enfants reçurent le baptême. Bref, l'on pouvait prévoir par les débuts que la mission des Onnontagués serait fertile en bons résultats.

Les *Relations* des Jésuites ne mentionnent pas encore à cette date le nom de Garaconthié, mais il est assez probable qu'il se trouva plus ou moins mêlé à ces premiers événements de l'éclosion du catholicisme à Onnontagué, et que sa vocation se décida dès les premiers jours. Il nous faut arriver à l'année 1661 pour constater sa présence et sa coopération à l'œuvre évangélique. Le Père Simon Lemoyne en parle comme suit :

" A deux lieues du bourg (Otiatanhegué), nous faisons rencontre d'un capitaine nommé Garaconthié, qui est celui chez qui nos Pères et moi avons pris logis toutes les fois que nous sommes venus en ce pays-ci. C'est un esprit bien fait, d'un bon naturel, qui aime les Français, et qui en a ramassé jusqu'à vingt dans son bourg : les tirant, les uns des feux des Agnierronons, les autres de la captivité : de sorte qu'ils le regardent comme leur Père, leur Protecteur, et l'asile unique qu'ils ont dans cette barbarie. C'est lui donc qui a entrepris la délivrance de tous ces pauvres captifs français, et qui ménage la paix entre sa nation et la nôtre."

Garaconthié recoit les Pères dans sa cabane ; il convertit celle-ci en chapelle, il amène les députés des cinq nations iroquoises dans son bourg, afin de pouvoir conclure la paix avec les autorités françaises ; il voit à ce que les captifs français soient bien traités, il les invite à ses festins particuliers. Bref, il en fait tant et tant, qu'on ne le désigne plus que sous le nom de *Père des Français*. Aussi voyons-nous que dans un premier voyage à Montréal, il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. La population lui fit fête ; il y eut salve d'artillerie à son départ.

En 1662, Garaconthié fit un acte de courage bien propre à démontrer sa vertu et sa foi. Les Iroquois Agniers avaient enlevé à Argentenay, en l'île d'Orléans, un crucifix de deux pieds et demi de haut, et l'avaient transporté dans leur pays, comme une dépouille précieuse. Ayant appris cela, Garaconthié se rend chez les Agniers, et il leur demanda de restituer cet objet du culte sacré, mais en des termes

d'une telle éloquence, que les barbares ne purent résister. Ils lui remirent le crucifix, après avoir accepté un présent en compensation. Garaconthié plaça le crucifix sur l'autel de la modeste chapelle où, tous les jours, Français, Hurons et Iroquois allaient prier Dieu.

* * *

Ce sauvage, éminent entre tous, fit construire à ses frais une résidence pour y loger les missionnaires, qu'il ne cessa jamais de couvrir de sa haute protection.

Garaconthié, vu sa position et le prestige dont il jouissait au sein des tribus iroquoises, rendit donc d'éminents services, non seulement aux captifs français retenus chez les barbares de sa nation et aux missionnaires qui se sont succédés depuis 1655 jusqu'à 1678, mais aussi à la France qu'il aimait comme sa propre patrie. On l'entendit faire des discours dans ce sens, au grand ébahissement de ses congénères.

En 1665, cinq différentes nations se rendirent à Québec pour y traiter de la paix. Les Onnontagués, conduits par Garaconthié, étaient de ce nombre. M. de Tracy, lieutenant du roi, le reçut avec beaucoup d'égards, car il savait que c'était un ami des Français. Le chef Indien, grand discoureur, prononça à cette occasion une harangue pleine de bon sens, toute de sympathie à l'égard des Français, remplie de bons souhaits à l'adresse des Jésuites. Faisant allusion à la mort du Père Lemoine, encore de date récente, le chef s'écria en l'apostrophant : " Ondessouk, m'entends-tu du pays des morts où tu as passé si vite ? C'est toi qui as porté tant de fois la tête sur les échafauds des Agniers ; c'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux en arracher tant de Français ; c'est toi qui as mené la paix et la tranquillité partout où tu passais, et qui as fait des fidèles partout où tu demeurais. Nous t'avons vu sur nos nattes de conseil décider de la paix et de la guerre ; nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu y es entre, et

nos villages même étaient trop étroits quand tu t'y trouvais, tant la foule du peuple que tu y attirais était grande. Mais je trouble ton repos par ces discours importuns ; tu nous as si souvent enseigné que cette vie de misère était suivie d'une vie éternellement bienheureuse ; puis donc que tu la possèdes à présent, quel sujet avons-nous de te regretter ? Mais nous te pleurons, parce qu'en te perdant, nous avons perdu notre père et notre protecteur. Nous nous consolons néanmoins parce que tu continues de l'être dans le ciel et que tu as trouvé, dans ce séjour de repos, la joie infinie dont tu nous as tant parlé."

En 1668, Garaconthié retourna à Québec pour traiter encore de la paix. Le gouverneur Courcelles et l'intendant Bouteroüe lui firent une jolie réception. Ils acceptèrent ses présents et lui garantirent la paix, pourvu que les Iroquois cessassent d'être si remuants.

* * *

Ce ne fut qu'en 1670 que Garaconthié reçut le baptême. Il fallait plusieurs années d'épreuves à ces barbares dont le rang plus élevé pouvait être un écueil à la constance de leur foi. Seize ans s'étaient écoulés depuis le jour où les missionnaires étaient venus en contact avec lui. Jamais il ne s'était démenti dans tous les actes extérieurs de sa vie. On le savait chaste ; il avait hautement renoncé à la polygamie ; il rejetait comme une erreur monstrueuse la croyance aux songes. En plus d'une circonstance publique il avait annoncé son désir d'être fait chrétien et d'être régénéré par le baptême. Mgr de Laval consentit donc à lui administrer le sacrement qui fut l'entrée solennelle dans l'Eglise de ce pieu déjà ferme dans la foi. La cathédrale de Québec ouvrit, ce jour-là, ses portes à tous ceux qui voulurent être les spectateurs de cette scène attendrissante. On y voyait à côté des Français, des Hurons, des Algonquins, des Outaouais, des Mahingans ou Loups, des Iroquois de toutes tribus. Le gouverneur Courcelles agit comme parrain, et

mademoiselle de Bouteroüe, fille de l'intendant, fut la marraine.

Après la cérémonie, Garaconthié fut conduit au château Saint-Louis. Là, il remercia de vive voix le gouverneur de lui avoir donné son nom — Daniel. — Puis il quitta le château en traversant une double haie de soldats qui lui présentèrent les armes. Une décharge générale de mousqueterie mit le complément à cette fête solennelle qui dut compter dans la vie de Daniel Garaconthié.

A partir de ce jour, Garaconthié se dévoua complètement à l'œuvre des missionnaires dont il fut le bras droit. Le Père Millet écrivait de lui en 1670 : " Garaconthié doit être plus estimé et plus considéré que tous les autres. Il faut avouer que c'est un homme incomparable : il est l'âme de tout le bien qui se fait ici ; il y soutient la foi par son crédit ; il y maintient la paix par son autorité ; il ménage les esprits de ces barbares avec une adresse et une prudence qui égalent celle des plus sages de l'Europe ; il se déclare si hautement pour la gloire et pour l'intérêt de la France, qu'on peut justement l'appeler le protecteur de cette Couronne en ce pays ; il a un zèle pour la foi comparable à celui des premiers chrétiens ; enfin il sait se conduire de sorte qu'il se soutient toujours dans l'éclat et dans l'autorité que lui donne sa charge de capitaine général de cette nation, et qu'il ne s'en sert que pour faire du bien à tout le monde."

C'est ainsi que, retourné dans son pays, Garaconthié fut un sujet d'édification pour tous. Sa femme se convertit bientôt et devint un modèle dans sa sphère d'action. Au premier festin qui eut lieu après son baptême, et auquel assistaient tous les principaux chefs iroquois, Garaconthié fit une profession publique de sa foi. Son discours, qui mériterait d'être cité, est une répudiation complète de ses erreurs passées, et un appel à tous de se ranger sous l'étendard du CHRIST fait homme. Ce langage nouveau eut pour effet de produire plusieurs conversions, comme aussi de ramener au bercail plusieurs brebis égarées.

Étant allé en traite jusqu'à New-York, il fut reçu chez le gouverneur qui avait entendu vanter ce barbare comme un homme d'esprit et rompu aux affaires. Le gouverneur eût désiré mettre la paix entre les Loups et les Iroquois, mais il ne savait comment arriver à ce résultat. Consulté à ce propos, Garaonthié lui parla bien ouvertement : " Il vous est inutile d'y songer, dit-il, vous n'entendez rien à ces sortes de négociations : cette gloire n'appartient qu'à Onnon-tio — le gouverneur de Québec. — Lui, quand il nous parle d'affaires, il nous recommande d'honorer Dieu et de garder ses commandements. Vous faites tout le contraire : vous vous moquez du crucifix et du chapelet que je porte à mon cou. Quelle bénédiction pouvez-vous attendre de Dieu dans vos traités de paix, puisque vous blasphémez contre ses plus adorables mystères et l'offensez constamment ? "

Ce fut lors de ce voyage à New-York qu'il alla un jour dans une église protestante prier son Dieu. C'était au beau milieu d'un sermon. S'étant mis à genoux, comme il eût fait dans une église catholique, il fut interpellé à haute voix par le prédicateur qui lui enjoignit de s'en aller. Garaonthié lui répondit tout haut : " Attendez, je n'ai pas encore achevé ma prière. Vous faites bien voir que vous n'êtes pas chrétien, car vous n'aimez pas la prière. "



Dans un festin qu'il donnait le jour de Noël, il fit apporter un tableau de Notre-Seigneur, et s'étant placé de façon à être vu de tous, il prit le tableau, le salua à quatre ou cinq reprises et ajouta : " Voici l'unique maître de nos vies. C'est le seul, et non pas Agreskoué, qui doit être invoqué. Il gouverne nos vies. Ce ne sont pas nos songes qui nous font vivre longtemps. Jésus, fils d'une vierge, vous êtes sans égal en beauté. Faites-nous asseoir auprès de vous au ciel. Nous qui sommes chrétiens, souvenons-nous de ce que nous lui avons promis quand on nous a baptisés. "

Le Père Lamberville qui l'assista dans sa dernière mala-

die, raconte ce qui suit : " Sitôt qu'il fut attaqué, il me vint trouver, et après avoir prié Dieu, il me dit : " Je suis mort," et demanda à se confesser, ce qu'il fit avec toutes les marques d'un véritable chrétien. Je lui rendis pendant sa maladie de grandes assiduités et il ne cessait de me dire : " Prions Dieu ensemble." Il le faisait souvent seul, et voulut que je dise de bonne heure les prières de l'Eglise pour les agonisants. Je ne pus lui donner le saint viatique, parce qu'il avait des vomissements continuels. Il excita sa femme à vivre en bonne chrétienne, et ses parents à se convertir. Il résista constamment à l'importunité de ceux qui voulaient appeler les jongleurs pour le guérir par leurs superstitions ordinaires ; il leur répondait que sa vie était entre les mains de Dieu, et que, puisqu'il jugeait à propos de le retirer de ce monde, il en était content.

" Il voulut en outre faire un festin solennel, pour y déclarer en public ses dernières volontés. C'est ce qu'ils appellent le festin d'Adieux. Il y fit parler deux hommes des plus considérables, qui dirent de sa part tant aux anciens qu'aux jeunes gens, qu'il les exhortait à respecter notre gouverneur comme leur père ; — qu'ils tournassent leurs armes contre les Outagamis ; — qu'ils se souvinsent après sa mort que le meilleur adieu qu'il leur laissait, était de vivre toujours en bonne intelligence avec nous ; — enfin qu'il les conjurait de se faire tous bons chrétiens et de quitter leurs superstitions comme il avait fait. — Puis se tournant vers moi : ' Vous écrirez, dit-il, à M. le gouverneur, qu'il perd le meilleur serviteur qu'il avait parmi les Iroquois ; et je supplie Monseigneur l'évêque, qui m'a baptisé, et tous les missionnaires de prier Dieu que je ne reste pas longtemps en purgatoire. '

" Les conviés s'étant retirés, il m'appela près de lui : " Il faut donc enfin, me dit-il, nous séparer ; je le veux bien, puisque j'espère d'aller au ciel." Il me pria ensuite de réciter le chapelet avec lui, ce que je fis avec quelques chrétiens, et ensuite, après la recommandation de l'âme, il

m'appela et me dit : ' *Anne ga a gehiaia*, voilà que je me meurs.' Et puis il rendit fort paisiblement l'esprit. Je me mis aussitôt à genoux auprès du corps, avec toute la parenté, pour prier Dieu pour le repos de son âme ; mais les pleurs nous ôtèrent la voix. Pendant qu'il expirait, son frère aîné lui prit la tête, disant : " Courage, vous allez au ciel, où vous serez heureux. Oh ! vous êtes bien chrétien ; JÉSUS vous aime, il aura pitié de vous."

Telle fut la fin édifiante de ce grand barbare qui devint un grand chrétien sous l'influence de la grâce.

N.-E. DIONNE.

ACTIONS DE GRACES

18,224 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites aux Bureaux du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des centres suivants :

Berthier : une personne a été préservée du feu par la protection de la sainte Face. *Côteau du Lac* : deux actions de grâces. *Cyrville* : faveur obtenue à l'occasion d'une neuvaine terminée le jour de la fête du Sacré-Cœur ; une autre grâce avec promesse de la publier. *Eastman's Spring* : une faveur. *Fall River* : trois guérisons. *Hartwell* : une guérison par l'application de l'eau de saint Ignace. *Humphrey's Mills* : une guérison. *L'Epiphanie* : une faveur. *Lévis* : guérison d'une maladie grave. *Mascouche* : grande faveur obtenue par l'entremise de saint Antoine de Padoue. *Moncton* : une faveur. *Montréal* : une conversion extraordinaire obtenue du Sacré-Cœur. *O. R.* : trois guérisons, plusieurs faveurs ; deux autres faveurs signalées obtenues sur promesse de les publier dans le MESSAGER (Mme J. G.) *Québec* : guérison d'un mal de jambe ; grand soulagement dans une maladie ; une faveur particulière. *St-Audré-Avellin* : plusieurs faveurs. *St-Césaire* : obtention de deux grâces extraordinaires. *St-Charles de Bellechasse* : guérison d'un mal d'yeux. *St-Damien de Bedford* : une guérison. *St-Laurent* : une faveur. *St-Roch des Annaïes* : succès dans un examen. *St-Victor d'Alfred* : une grâce particulière. *Windser Mills* : plusieurs faveurs temporelles.

MON FILS, DONNE-MOI TON CŒUR

HERMANN.

p *doux.* *pp*

doux et expressif.

Jé - sus t'ap - pel - le, O cœur fi - dè - le,

pp

Ses ta - ber - na - cles sont dés - erts. Le

espress. *p*

monde. à ses plai - sirs per - vers.

pp

p

les pé-cheurs cou - rir en fou le;

pp

avec sentiment

Dans le lieu saint, le jour s'é - cou - le,

pp

p

sans qu'il soit vi - si - té, le Dieu de l'u - nivers!

pp

pp

Dans le lieu saint, le jour s'é - cou - le.

pp

Sans qu'il soit vi - si - té, le Dieu de l'u - ni - vers.

- 2 -

Du sanctuaire,
 La voix d'un Père
 Te dit ce mot plein de douceur :
 Mon fils, ah ! donne moi ton cœur...
 Un Dieu t'attend, l'amour le presse...
 Réponds à sa vive tendresse ;
 Cet appel est pour toi : source du bonheur, } *bis.*

- 3 -

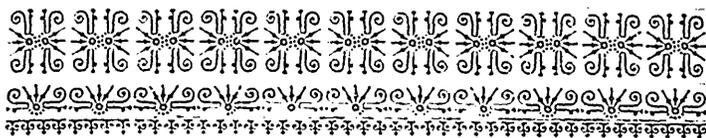
Entre sans crainte,
 Cette arche sainte
 Est l'asile consolateur ;
 Mais entend la voix du Sauveur
 Laisser échapper cette plainte,
 De sa charité, douce empreinte ;
 Ah ! pourquoi dans mon temple, ai-je à chercher un cœur ? } *bis.*

- 4 -

O divin Maître !
 Fais-toi connaître ;
 Le monde ignore tes douceurs...
 Entraîné par des biens trompeurs,
 De l'erreur, aveugle victime,
 Il tombe d'abîme en abîme ;
 Ah ! découvre à ses yeux tes charmes, tes grandeurs. } *bis.*

- 5 -

Qu'un tendre zèle,
 Ame fidèle,
 Te consume de ses ardeurs ;
 Ramène à Jésus les pécheurs,
 Ils lui rendront bientôt les armes,
 Ses mots tout remplis de charmes ;
 Enfants de ta main amour, donnez-moi tous vos cœurs. } *bis.*



BULLETIN DE L'APOSTOLAT

Le Pèlerinage International à Paray-le-Monial



OUS avons, le mois dernier, fait écho à l'appel fait par la Direction générale de l'Apostolat de la Prière, en faveur d'un grand pèlerinage de toutes les nations au Sanctuaire de Paray-le-Monial, en France. L'éloquent Père Couhé, le promoteur de cette idée, reçoit chaque jour des lettres d'adhésion et d'encouragement. Citons plusieurs notabilités importantes comme M. le comte Albert de Mun, le général de Charette, le R. P. Monsabré, l'amiral

de Cuverville, M. François Coppée.

Le R. P. Monsabré lui écrit : Je m'empresse de vous remercier très affectueusement de l'honneur que vous me faites en me proposant de prendre place parmi les hommes éminents qui patronnent votre projet d'un pèlerinage universel à Paray-le-Monial, pour l'année jubilaire de 1900... Je suis heureux de penser que tous les peuples viendront en foule adorer le Roi d'amour dans le lieu béni où, se plaignant de la froideur et de l'ingratitude des hommes, il leur a promis d'ouvrir pour eux le trésor infini de sa miséricorde et de ses grâces, s'ils répondaient à son appel. J'attends du pèlerinage universel une immense effusion de ces grâces.

Et M. François Coppée :

C'est une pensée d'or, c'est une pensée admirable et bénie que vous avez eue d'organiser un grand pèlerinage vers le Cœur de JÉSUS, vers cette source toujours débordante de miséricorde et d'amour.

CANADA

Montréal.—Dans une circulaire à son clergé, sur le décret *Urbis et Orbis* pour l'Année Sainte, Monseigneur Bruchési, le 21 décembre dernier, disait : " Pour nous, ne cessons pas d'implorer la miséricorde de Dieu. L'heure est exceptionnellement propice. Dans tout l'univers

catholique montent vers le ciel, au déclin du siècle, de suppliantes invocations, d'unanimes actions de grâces, des cris de pardon et de repentir. Le Jubilé va bientôt s'ouvrir dans la ville de Rome ; tous les trésors de l'Eglise sont mis à notre disposition. Puisse à pleines mains dans le Cœur de Jésus, pour notre propre avancement dans la perfection et pour la sanctification des âmes qui nous sont confiées. Rien n'est plus puissant que ces prières communes, que ce concours de tous les esprits et de tous les cœurs ! Je viens d'en avoir une preuve, ô combien consolante, pendant la mission générale de l'Avent. Aidez-moi à rendre au Seigneur tous les remerciements qui lui sont dûs."

Puis Monseigneur exprime éloquemment sa reconnaissance aux missionnaires, à ses prêtres du clergé paroissial, aux communautés religieuses qui ont prié pour le succès de la retraite, aux autorités civiles de Montréal qui, dans le même temps, ont entrepris une croisade contre l'immoralité, à toute la population de la ville, aux diverses classes de la société qui "ont rivalisé de piété, de bonne volonté, à tel point que les églises, remplies jusqu'aux degrés mêmes de l'autel, se trouvaient trop petites pour contenir la foule des retraitants affluant par milliers."

Et Monseigneur ajoutait : "Jamais peut-être l'esprit de Dieu n'a soufflé plus fort sur la ville qu'il aime, que pendant ces dernières semaines ; jamais atmosphère plus sanctifiante n'a enveloppé tant d'âmes à la fois, les pénétrant d'un tel amour de Dieu, les poussant à des résolutions si fermes et si pieuses. Jamais édification plus grande n'a été donnée. Les protestants eux-mêmes se disent émus du spectacle que présentait Montréal pendant cette inoubliable mission."

St-Hilaire.—On nous écrit le 9 décembre : Belle fête ici hier ; aussi un triomphe bien consolant du Cœur de Jésus par Celui de *Marie* ; c'est le retour à Dieu d'une âme éloignée des Sacrements depuis assez longtemps. Les Zélatrices s'acquittent toujours bien de leurs devoirs. Aussi l'Apostolat est-il florissant. La fréquentation des Sacrements a considérablement augmenté par la dévotion au Sacré-Cœur. L'heure d'adoration devant le Saint Sacrement (le vendredi) est aussi en honneur. Laissez-moi en terminant vous signaler un fait assez remarquable : c'est que pendant 39 premiers Vendredis consécutifs nous avons joui d'une belle température qui a permis aux fidèles de venir s'approcher de la Sainte Table ces jours-là.

PELÈRINAGE CANADIEN

à Paray-le-Monial

Nous recevons à la dernière heure une lettre de M. J. C. Rivet, l'organisateur habile et bien connu des pèlerinages canadiens à Lourdes.

M. Rivet se charge volontiers d'organiser un pèlerinage canadien à Paray-le-Monial. Les personnes qui désirent en faire partie sont priées d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible, à l'adresse suivante :

Dr A. N. RIVET,
418, rue Rachel,
Montréal.

De plus amples renseignements seront donnés le mois prochain.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Buckingham : Mme Joseph Parent. *Eastman's Spring* : M. Antoine Laporte, Mmes Montreuil, Ovila Gagnon. *Fournier* : Mme Joseph Ménard. *Hartwell* : Mme Joseph Lyrette. *Lévis* : Mmes Joseph Couture, Pierre Béti, Elise Na'leau, Mlle Sylvia Blouin, MM. Jos.-Eugène Jobin, Flavien Roy, Wilfrid Couturier, Mme Joseph Paradis, M. Sifroi Alary. *Maskinongé* : Mmes Marie Doucet, Emérentienne Pellerin, Caroline Lessard, Mme Pierre Valois, MM. Pierre Dupuis, Joseph Marchand. *Montréal* : Mmes L. E. Moreau, Aug. Naud, Mlle F. Bougie, MM. Jos. Chaussé, V. Verret, Mme Aglaé Bernard, Mlle D. Lajoie, Zél., MM. Philémon Fortier, Dominique Godin, Mlles Marie Contant et Hélène Virolle, Mme Alex. Orsali, M. Dominique Ducharme, organiste du Gesù, M. Elie Labouté. *Québec* : Mlle Alusie Drolet, Mmes Ferdinand Thivierge, J. B. Gilbert, MM. Joseph Raymond dit Michaud, Léon Saucier, Isaïe Bélanger, Barthélemy Trudel, Mme E. Léonard. *St-Antoine de Richelieu* : Mme Zotique Gadbois, Zél., MM. Ovide Coderre, Etienne Sans-Souci. *St-Barthélemy* : Mme Vve St-Amant, Mmes Liboire Bérard, Joseph Brûlé, Zél., Mme Pierre Delcourt, Zél., M. Amable Gervais. *St-Damien* : Révde Sœur St-Léon. *St-David d'Yamaska* : M. V. C. Wurtele. *St-Jean, Ile d'Orléans* : Rév. J. B. Blouin, Ptre. *St-Jude* : MM. Pierre Larivière, Louis Fontaine, Mme J. B. Dufault. *St-Ours* : Mme Ephrem Lacouture. *Ste-Rose* : Mlle Dalila Ouimet, Zél. *St-Sylvestre de Lotbinière* : Mme France Bélanger, Mlle Marguerite O'Neil. *St-Vincent de Paul* : M. Joseph Gascon, Mme E. Gravelle. *Walkerville* : M. Gaspard Belleperche. *Woonsocket* : Mlle Alida Lamothe.

Calendrier de Février 1900

INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT-PÈRE :

La liberté d'enseignement.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. J.—S. Ignace, E. M.—**H†.Z†.**—L'amour des souffrances. — 18,224 actions de grâces.
2. V.—*Premier Vendredi.*—PURIFICATION DE LA B. V. M. * — **A†. Cf. D†. G†. M†. R†.**—La vertu d'obéissance. — 8,901 affligés.
3. S.—S. Hilaire, E. D. (du 14 janv.)—S. Blaise, E. M. (Bénédiction des gorges.) —L'esprit de foi. — 29,310 défunts.
4. D.—*V. Epiph.*—S. André Corsini, E. —(Solemn. de la Purification.)—Le mépris du monde. — 18,503 intentions diverses.
5. L.—Ste Agathe, V. M. —(S. J. : SS. Paul, Jean et Jacques, MM.)—L'esprit de sacrifice. — 1,364 communautés.
6. M.—S. Tite, E. —La docilité. — 4,998 premières communions.
7. M.—S. Romuald, abbé.—Le recueillement.—Les Associés du Sacré-Cœur
8. J.—S. Jean de Matha, C. —**H†.**—L'amour du prochain. — 6,641 demandes de travail.
9. V.—S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.—Le zèle pour la gloire de Marie. — 3,348 prêtres ou ecclésiastiques.
10. S. — Ste Scholastique, V. — La science des saints. — 32,009 enfants.
11. D.—SEPTUAGÉSIME. — (B. Jean de Britto, M.)—Le zèle. — 15,827 familles.
12. L.—Notre-Dame de Lourdes (du 11). —(S. J. : Ste Agathe, V. M.)—L'esprit de pénitence. — 11,890 grâces de persévérance.
13. M.—LA PRIÈRE DE N.-S. — Ste Catherine de Ricci, V. — **N†. R†. Z†.**—L'esprit de prière. — 4,800 grâces d'union, de réconciliation.
14. M.—S. Ildefonse, E. — S. J. : SS. 7 Fondateurs Servites, C. —La dévotion à la Mère de Douleur. — 23,744 grâces spirituelles.
15. J.—SS. 26 Martyrs Japonais. —(S. J. : BB. Jean Machado et Comp., MM.)—**H†.**—Le souvenir de la mort. — 12,176 grâces temporelles.
16. V.—De la férie.—S. Onésime, E. M. —(S. J. : S. Raymond de Pennafort, C.)—La confiance en la Providence. — 5,840 conversions à la foi.
17. S.—De l'Immac. Conception.—Ste Marianne, V.—L'amour de la solitude. — 30,012 jeunes gens, jeunes personnes.
18. D.—SEXAGÉSIME. — S. Siméon, E. M.—La force chrétienne. — 1,107 maisons d'éducation.
19. L.—De la férie.—S. Gabin, E. M.—L'amour de JÉSUS crucifié. — 6,743 malades ou infirmes.
20. M.—COMMÉMORAISON DE LA PASSION.—La dévotion à la Passion. — 4,370 personnes en retraite.
21. M.—De la férie. — B. Didace Carvalho, M.—L'activité dans le service de Dieu. — 995 Sociétés.
22. J.—La Chaire de S. Pierre à Antioche. —**H†.**—Dévouement au Pape. — 1,440 paroisses.
23. V.—S. Pierre Damien, E. D.—L'amour des pauvres. — 17,092 pécheurs.
24. S.—S. MATHIAS, A.—**D†. M†.**—Le zèle. — 13,144 pères ou mères.
25. D.—QUINQUAGÉSIME. — S. Félix III, P.—**M†. N†.**—Le mépris des grandeurs. — 5,501 religieux ou religieuses.
26. L.—De la férie. — S. Porphyre, E. La générosité. — 6,387 vocations.
27. M.—De la férie.—Ste Brigide V.—La persévérance finale. — 1,083 supérieurs ou supérieures.
28. M.—JOUR DES CENDRES.—S. Romain, abbé.—Le souvenir de la mort.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGNES. — † = Indulgence plénière ; ▲ = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = 3e Degré ; D = Indul. apostoliques ; † = Archiconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur ; H = Heure Sainte ; M = Bonne Mort ; N = Vierge du Cœur agonisant ; R = Confrérie du S. Rosaire ; V = Congrégation de la Ste Vierge ; Z = Zélateurs ou Zélatrices.

* Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N. B.—Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions — Pour être inscrites dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.